

**ARRÊTÉ N°2026-046 portant composition du Comité éditorial des PUL**

**La Présidente de l'Université Lumière Lyon 2**

- Vu** le Code de l'éducation ;  
**Vu** les statuts de l'Université Lyon 2, adoptés par le Conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2018 ;  
**Vu** le règlement intérieur de l'Université Lyon 2 adopté par le Conseil d'administration en sa séance du 13 juillet 2018 et plus particulièrement le Titre 4, chapitre 3, modifié ;  
**Vu** l'arrêté 2021-219 du 1<sup>er</sup> octobre 2021 portant composition du Comité éditorial des PUL ;  
**Vu** l'arrêté 2025-484 portant nomination de M. Guillaume GOURGUES en qualité de Directeur scientifique des PUL ;  
**Vu** l'avis de la Commission de la recherche rendu lors de la séance plénière du 26 janvier 2026,

**Arrête :**

**Article 1 :** Le Comité éditorial des Presses Universitaires de Lyon est présidé par la Vice-présidente recherche, innovation et science ouverte qui en fixe l'ordre du jour. Il est composé ainsi qu'il suit :

**Membres de droit :**

Isabelle von BUELZINGSLOEWEN, Présidente de l'Université,  
Julia BONACCORSI, Vice-présidente Transitions, sciences et société et relations partenariales,  
Lydia COUDROY DE LILLE, Vice-présidente Recherche, innovation et science ouverte,  
Martine VERDENELLI, Directrice de la DRED,  
Guillaume GOURGUES, Directeur scientifique des PUL (comité d'évaluation),  
Nathalie PETITJEAN, Responsable éditoriale des PUL (comité d'évaluation).

**22 enseignants-chercheurs (comité d'évaluation) :**

Julien BONDAZ (anthropologie)  
Juliette CLEUZIOU (anthropologie)  
Ivan BRUNEAU (science politique)  
Michèle CLÉMENT (littérature)  
Alvar DE LA LLOSA (langues)  
Sophie DENAVE (sociologie)  
Judith FAVEREAU (économie)  
German FERNANDEZ-VAVRIK (sciences de l'éducation)  
Simon GADRAS (information et communication)  
Rebeca GOMEZ-BETANCOURT (sciences économiques)  
Isabelle HARE (information et communication)  
Anne-Emmanuelle KAHN (droit)  
Nikos KALAMPALIKIS (psychologie)  
Isabelle LEFORT (géographie)  
Édouard LYNCH (histoire)  
Manuela MARTINI (histoire)  
Myrtille MERICAM-BOURDET (littérature)  
Baudouin MILLET (langues)  
Sylvie MONCHATRE (sociologie)  
Nedjma MOUSSAOUI (arts du spectacle)  
Yves VERNEUIL (sciences de l'éducation)  
Stéphane VALTER (langue et civilisation arabes)

**4 personnalités extérieures :**

Joseph BELLETANTE, conservateur du musée de l'Imprimerie de Lyon,  
Clothilde DEPARDAY, Directrice des départements thématiques, Bibliothèque municipale de Lyon,  
Noëlle DROGNAT-LANDRE, directrice adjointe de la valorisation et responsable des Presses de l'ENSSIB,  
Gwilherm PERTUIS, librairie L'Œil cacodylate.

**Article 2 :** Le présent arrêté, qui abroge l'arrêté 2021-219, prend effet à sa date de signature.

**Article 3 :** Le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lyon, le 4 février 2026